



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Union Régionale
Bourgogne Franche-Comté
6 Bis rue Pierre Curie
21000 DIJON

☎ : 09.83.44.20.39

urbourgognefranche-comte@cfecgc.fr

Dijon / 12-02.2019 / 16 H 00

ELECTIONS CHAMBRES D'AGRICULTURE RESULTATS EN NETTE PROGRESSION ET CONFORMES AUX ATTENTES POUR LA CFE CGC

**PRESIDENTE U.R. BOURGOGNE
FRANCHE-COMTE
Elisabeth DELATTRE**

☎ : 06 82 60 23 57

elisabethdelattre71@gmail.com

Le monde rural avait jusqu'au 31 janvier 2019 pour élire ses représentants dans les Chambres d'agriculture. Le dépouillement a eu lieu le 6 février 2019. La CFE CGC Bourgogne-Franche-Comté, Syndicat de l'encadrement, présentait 16 listes dans les 8 départements suivants : **la Côte d'Or, la Nièvre, la Saône-et-Loire, L'Yonne, le Doubs, le Jura, la Haute-Saône, le Territoire de Belfort.**

La CFE CGC Bourgogne-Franche-Comté gagne 2 sièges en plus (Doubs et Jura) par rapport à 2013, avec l'obtention au final de 6 élus dans le collège 3B (*salariés des groupements professionnels agricoles*) en Bourgogne-Franche-Comté.

Les résultats démontrent que la CFE CGC s'ouvre de plus en plus à tous et sur tout le territoire, on en veut pour preuve les personnes, particulièrement représentatives qui ont accepté de figurer dans les listes.

Les militants de la CFE CGC vont continuer à promouvoir la valorisation des métiers de tous les secteurs de la vie économique, industrie, service et monde rural.

Rendez-vous aux prochaines élections MSA en 2020.